

LA REGION

L'Ordre de Bureau de recrutement DE LILLE

Le 20 novembre, à l'occasion de Noël, le Bureau de recrutement de Lille a organisé une fête de bienfaisance. Les recettes ont été affectées à l'achat de vêtements pour les enfants de la région.

Un homme de bien avec son enfant A ROUBAIX

Vendredi, vers dix heures et demi du matin, M. Eugène Calot, âgé de 42 ans, demeurant rue de la Gare, a été trouvé mort dans son lit. Son fils, âgé de 12 ans, a été retrouvé à côté de son père.

A propos du crime de Croix

Louise Roussel, arrêtée à la suite du cambriolage de la rue des Longues-Haies, ne peut pas être plus longtemps soupçonnée d'être l'un des auteurs du double crime de Croix. Arrêtée pour outrages et rébellion envers la police, dans les derniers jours de l'année 1906, Roussel a été relâchée à la fin de l'année.

Les Bandits d'Hazebrouck

NOUVELLES ARRESTATIONS
M. Vignoles, commissaire spécial de la sûreté générale, arrivé à Hazebrouck par le train de 6 heures, a procédé à l'arrestation d'un nommé Alfred Houquet, âgé de 27 ans, demeurant à Hazebrouck, route de Valenciennes. Il est le frère de Bouquet, qui a été arrêté à Valenciennes.

Un Douaisien assassiné à Paris

ARRESTATION DU MEURTREUR
L'auteur du meurtre de M. Dutilleul, mort à Paris le 10 novembre, a été arrêté à Valenciennes. Il s'agit d'un nommé Albert Nodon, âgé de 31 ans, originaire de Valenciennes.

Grave accident de cheval à Couzeoncourt

M. Godin Achille, 41 ans, cultivateur et boucher à Couzeoncourt, descendait à la gare de Couzeoncourt, vendredi après-midi. Il était entraîné par son cheval lorsqu'il a été renversé par un train de marchandises.

Un bébé brûlé vif à Raches

Avant hier après-midi, un bébé de 2 ans, nommé Pierre, a été brûlé vif à Raches. Le feu a été allumé par un feu de cheminée qui a pris.

Un drame conjugal à Calonne-Bicourt

Il prit son fusil et tira sur sa femme - Une charge de poudre et quelques grains de mèche
M. Bréard, originaire de Marles, âgé de 42 ans, a été arrêté à Calonne-Bicourt. Il est accusé d'avoir tué sa femme, M. Bréard, le 10 novembre.

Vers 3 heures, la porte de la maison s'ouvrit. Le docteur apparut et tira un coup de fusil sur sa femme. Celle-ci fut étendue à côté d'elle. Le docteur prit son fusil et se dirigea vers la porte. Il n'y avait dans la maison que du poudre et quelques grains de mèche. Le docteur fut arrêté par la gendarmerie.

La femme Bréard d'âge peu avancé, était atteinte d'une maladie mentale. Elle avait été placée dans un asile d'aliénés à Valenciennes. Elle avait été ramenée à Calonne-Bicourt par son mari.

L'ENLEVEMENT D'UNE FILLETTA A Beauve-Prévin

Découvert à Guesnain. - Arrestation d'un séducteur
Nous avons signalé hier qu'un currier mineur de Beauve-Prévin, Fortuné Devillers, âgé de 38 ans, s'était enlevé avec une jeune fille de 12 ans, Rosalie M., avec laquelle, depuis quelque temps déjà, il entretenait une relation.

Un mort

Le varicelleux lui amené à l'hôpital de Dunkerque et l'autorité militaire mit à la disposition de la Ville la Bastion 58, situé près de la gare et qui a été servi de pavillon d'isolement. On l'emmenait pour y recevoir le malade, lorsque celui-ci mourut.

Les progrès du fléau

Or, malgré la précaution prise dès l'arrivée du marin venu à l'hôpital, de vacciner tout le personnel, un infirmier et une religieuse furent, il y a huit jours, reconnus atteints de la terrible maladie; il y a trois jours, deux autres religieuses tombaient malades à leur tour. Le mal se déclarait chez un homme soigné dans le service des blessés.

Un cas en pleine ville

Evénement plus grave, un cas de varicelle fut constaté vendredi au-dehors de l'hôpital, sur un jeune homme de 18 ans, habitant cité Jean-Bart, au milieu d'un quartier très peuplé, à deux pas de la caserne du 110^e régiment d'infanterie. Ce jeune homme était allé il y a dix jours voir un parent hospitalisé et il avait alors sans doute été contaminé.

PETITS ÉCHOS RÉGIONAUX

ACCIDENTS
Arras-lez-Lys. - Le cheval qui menait le Parisien Devillers Eugène, dit le scorpion du 37^e régiment, sur la route de Valenciennes, qui s'est renversé sur une fracture au poignet droit.

LES GREVES

A ROUBAIX
Les garçons brassiers
Vendredi matin, 21 garçons brassiers de la brasserie coopérative "La Confiance", rue du Moulin, 58, se sont mis en grève réclamant le renvoi de leur directeur.

LES GREVES

A ROUBAIX
Les tisseurs de déchets
Nons-ouvriers de chez M. C. Noz et Cie, la jette suivante :
Nous soussignés, Ernest Favreux, Jean Corbin, Jules Rogier, René Corin, vons par l'annonce des journaux d'hier et d'aujourd'hui nous sommes réunis à la brasserie coopérative "La Confiance", rue du Moulin, 58, et nous avons décidé de nous mettre en grève.

LES GREVES

A ROUBAIX
Les tisseurs de déchets
Nons-ouvriers de chez M. C. Noz et Cie, la jette suivante :
Nous soussignés, Ernest Favreux, Jean Corbin, Jules Rogier, René Corin, vons par l'annonce des journaux d'hier et d'aujourd'hui nous sommes réunis à la brasserie coopérative "La Confiance", rue du Moulin, 58, et nous avons décidé de nous mettre en grève.

LES GREVES

A ROUBAIX
Les tisseurs de déchets
Nons-ouvriers de chez M. C. Noz et Cie, la jette suivante :
Nous soussignés, Ernest Favreux, Jean Corbin, Jules Rogier, René Corin, vons par l'annonce des journaux d'hier et d'aujourd'hui nous sommes réunis à la brasserie coopérative "La Confiance", rue du Moulin, 58, et nous avons décidé de nous mettre en grève.

LA VARIOLE ARRIVE...

Huit cas - Trois décès - Le vapour contaminé - Malgré l'isolement des varioleux, l'épidémie gagne la ville - Un cas à proximité de la caserne du 110^e d'infanterie

Il y a trois semaines environ, au matin du vapour Mira, venant d'Oran, arrivait malade à Dunkerque et M. le docteur Duriau, directeur de la Santé, diagnostiquait la variole noire. Le vapour avait déjà déposé au cours de route un homme du bord tombé malade vraisemblablement de la même affection.

Les précautions ordinaires

Les prescriptions légales de l'organisation bien incomplète, trop souvent, de l'hygiène publique, exigent que le hôpital soit immédiatement dirigé vers les précautions ordinaires. Ainsi, dans la plupart des cas, par l'isolement du malade, par la désinfection de son mobilier, par la déclaration aux autorités municipales et préfectorales strictement obligatoires pour le médecin, la contagion se trouve arrêtée au point de départ.

Un mort

Le varicelleux lui amené à l'hôpital de Dunkerque et l'autorité militaire mit à la disposition de la Ville la Bastion 58, situé près de la gare et qui a été servi de pavillon d'isolement. On l'emmenait pour y recevoir le malade, lorsque celui-ci mourut.

Les progrès du fléau

Or, malgré la précaution prise dès l'arrivée du marin venu à l'hôpital, de vacciner tout le personnel, un infirmier et une religieuse furent, il y a huit jours, reconnus atteints de la terrible maladie; il y a trois jours, deux autres religieuses tombaient malades à leur tour. Le mal se déclarait chez un homme soigné dans le service des blessés.

Un cas en pleine ville

Evénement plus grave, un cas de varicelle fut constaté vendredi au-dehors de l'hôpital, sur un jeune homme de 18 ans, habitant cité Jean-Bart, au milieu d'un quartier très peuplé, à deux pas de la caserne du 110^e régiment d'infanterie. Ce jeune homme était allé il y a dix jours voir un parent hospitalisé et il avait alors sans doute été contaminé.

Les précautions sanitaires

Cette épidémie se présente sous une forme très grave. Les deux premiers malades atteints de la maladie dans l'avant-dernière nuit. Elles ont été inhumées hier après-midi, conduites à leur dernière demeure par M. le Sous-Préfet, le Maire, les membres de la Commission administrative des pompes funèbres et leurs compagnes de la Congrégation.

Il n'existe pas à l'hôpital de Dunkerque de pavillon d'isolement

Quel qu'il en soit, elle aura servi à démontrer prématurément que Dunkerque, par son port, est plus que toute autre ville de la région, exposée à des épidémies que peuvent lui apporter les navires étrangers. Or, le Lazaret ne peut recevoir que les malades atteints de maladies dites exotiques. On ne s'explique pas que, dans ces conditions, la municipalité dunkerquoise n'ait pas prévu au nouvel hôpital en construction, de pavillons d'isolement pour les malades épidémiques non exotiques.

LES GREVES

A ROUBAIX
Les tisseurs de déchets
Nons-ouvriers de chez M. C. Noz et Cie, la jette suivante :
Nous soussignés, Ernest Favreux, Jean Corbin, Jules Rogier, René Corin, vons par l'annonce des journaux d'hier et d'aujourd'hui nous sommes réunis à la brasserie coopérative "La Confiance", rue du Moulin, 58, et nous avons décidé de nous mettre en grève.

LES GREVES

A ROUBAIX
Les tisseurs de déchets
Nons-ouvriers de chez M. C. Noz et Cie, la jette suivante :
Nous soussignés, Ernest Favreux, Jean Corbin, Jules Rogier, René Corin, vons par l'annonce des journaux d'hier et d'aujourd'hui nous sommes réunis à la brasserie coopérative "La Confiance", rue du Moulin, 58, et nous avons décidé de nous mettre en grève.

LES GREVES

A ROUBAIX
Les tisseurs de déchets
Nons-ouvriers de chez M. C. Noz et Cie, la jette suivante :
Nous soussignés, Ernest Favreux, Jean Corbin, Jules Rogier, René Corin, vons par l'annonce des journaux d'hier et d'aujourd'hui nous sommes réunis à la brasserie coopérative "La Confiance", rue du Moulin, 58, et nous avons décidé de nous mettre en grève.

LES GREVES

A ROUBAIX
Les tisseurs de déchets
Nons-ouvriers de chez M. C. Noz et Cie, la jette suivante :
Nous soussignés, Ernest Favreux, Jean Corbin, Jules Rogier, René Corin, vons par l'annonce des journaux d'hier et d'aujourd'hui nous sommes réunis à la brasserie coopérative "La Confiance", rue du Moulin, 58, et nous avons décidé de nous mettre en grève.

LA VARIOLE ARRIVE...

Huit cas - Trois décès - Le vapour contaminé - Malgré l'isolement des varioleux, l'épidémie gagne la ville - Un cas à proximité de la caserne du 110^e d'infanterie

Il y a trois semaines environ, au matin du vapour Mira, venant d'Oran, arrivait malade à Dunkerque et M. le docteur Duriau, directeur de la Santé, diagnostiquait la variole noire. Le vapour avait déjà déposé au cours de route un homme du bord tombé malade vraisemblablement de la même affection.

Les précautions ordinaires

Les prescriptions légales de l'organisation bien incomplète, trop souvent, de l'hygiène publique, exigent que le hôpital soit immédiatement dirigé vers les précautions ordinaires. Ainsi, dans la plupart des cas, par l'isolement du malade, par la désinfection de son mobilier, par la déclaration aux autorités municipales et préfectorales strictement obligatoires pour le médecin, la contagion se trouve arrêtée au point de départ.

Un mort

Le varicelleux lui amené à l'hôpital de Dunkerque et l'autorité militaire mit à la disposition de la Ville la Bastion 58, situé près de la gare et qui a été servi de pavillon d'isolement. On l'emmenait pour y recevoir le malade, lorsque celui-ci mourut.

Les progrès du fléau

Or, malgré la précaution prise dès l'arrivée du marin venu à l'hôpital, de vacciner tout le personnel, un infirmier et une religieuse furent, il y a huit jours, reconnus atteints de la terrible maladie; il y a trois jours, deux autres religieuses tombaient malades à leur tour. Le mal se déclarait chez un homme soigné dans le service des blessés.

Un cas en pleine ville

Evénement plus grave, un cas de varicelle fut constaté vendredi au-dehors de l'hôpital, sur un jeune homme de 18 ans, habitant cité Jean-Bart, au milieu d'un quartier très peuplé, à deux pas de la caserne du 110^e régiment d'infanterie. Ce jeune homme était allé il y a dix jours voir un parent hospitalisé et il avait alors sans doute été contaminé.

Les précautions sanitaires

Cette épidémie se présente sous une forme très grave. Les deux premiers malades atteints de la maladie dans l'avant-dernière nuit. Elles ont été inhumées hier après-midi, conduites à leur dernière demeure par M. le Sous-Préfet, le Maire, les membres de la Commission administrative des pompes funèbres et leurs compagnes de la Congrégation.

Il n'existe pas à l'hôpital de Dunkerque de pavillon d'isolement

Quel qu'il en soit, elle aura servi à démontrer prématurément que Dunkerque, par son port, est plus que toute autre ville de la région, exposée à des épidémies que peuvent lui apporter les navires étrangers. Or, le Lazaret ne peut recevoir que les malades atteints de maladies dites exotiques. On ne s'explique pas que, dans ces conditions, la municipalité dunkerquoise n'ait pas prévu au nouvel hôpital en construction, de pavillons d'isolement pour les malades épidémiques non exotiques.

LES GREVES

A ROUBAIX
Les tisseurs de déchets
Nons-ouvriers de chez M. C. Noz et Cie, la jette suivante :
Nous soussignés, Ernest Favreux, Jean Corbin, Jules Rogier, René Corin, vons par l'annonce des journaux d'hier et d'aujourd'hui nous sommes réunis à la brasserie coopérative "La Confiance", rue du Moulin, 58, et nous avons décidé de nous mettre en grève.

LES GREVES

A ROUBAIX
Les tisseurs de déchets
Nons-ouvriers de chez M. C. Noz et Cie, la jette suivante :
Nous soussignés, Ernest Favreux, Jean Corbin, Jules Rogier, René Corin, vons par l'annonce des journaux d'hier et d'aujourd'hui nous sommes réunis à la brasserie coopérative "La Confiance", rue du Moulin, 58, et nous avons décidé de nous mettre en grève.

LES GREVES

A ROUBAIX
Les tisseurs de déchets
Nons-ouvriers de chez M. C. Noz et Cie, la jette suivante :
Nous soussignés, Ernest Favreux, Jean Corbin, Jules Rogier, René Corin, vons par l'annonce des journaux d'hier et d'aujourd'hui nous sommes réunis à la brasserie coopérative "La Confiance", rue du Moulin, 58, et nous avons décidé de nous mettre en grève.

LES GREVES

A ROUBAIX
Les tisseurs de déchets
Nons-ouvriers de chez M. C. Noz et Cie, la jette suivante :
Nous soussignés, Ernest Favreux, Jean Corbin, Jules Rogier, René Corin, vons par l'annonce des journaux d'hier et d'aujourd'hui nous sommes réunis à la brasserie coopérative "La Confiance", rue du Moulin, 58, et nous avons décidé de nous mettre en grève.

LA VARIOLE ARRIVE...

Huit cas - Trois décès - Le vapour contaminé - Malgré l'isolement des varioleux, l'épidémie gagne la ville - Un cas à proximité de la caserne du 110^e d'infanterie

Il y a trois semaines environ, au matin du vapour Mira, venant d'Oran, arrivait malade à Dunkerque et M. le docteur Duriau, directeur de la Santé, diagnostiquait la variole noire. Le vapour avait déjà déposé au cours de route un homme du bord tombé malade vraisemblablement de la même affection.

Les précautions ordinaires

Les prescriptions légales de l'organisation bien incomplète, trop souvent, de l'hygiène publique, exigent que le hôpital soit immédiatement dirigé vers les précautions ordinaires. Ainsi, dans la plupart des cas, par l'isolement du malade, par la désinfection de son mobilier, par la déclaration aux autorités municipales et préfectorales strictement obligatoires pour le médecin, la contagion se trouve arrêtée au point de départ.

Un mort

Le varicelleux lui amené à l'hôpital de Dunkerque et l'autorité militaire mit à la disposition de la Ville la Bastion 58, situé près de la gare et qui a été servi de pavillon d'isolement. On l'emmenait pour y recevoir le malade, lorsque celui-ci mourut.

Les progrès du fléau

Or, malgré la précaution prise dès l'arrivée du marin venu à l'hôpital, de vacciner tout le personnel, un infirmier et une religieuse furent, il y a huit jours, reconnus atteints de la terrible maladie; il y a trois jours, deux autres religieuses tombaient malades à leur tour. Le mal se déclarait chez un homme soigné dans le service des blessés.

Un cas en pleine ville

Evénement plus grave, un cas de varicelle fut constaté vendredi au-dehors de l'hôpital, sur un jeune homme de 18 ans, habitant cité Jean-Bart, au milieu d'un quartier très peuplé, à deux pas de la caserne du 110^e régiment d'infanterie. Ce jeune homme était allé il y a dix jours voir un parent hospitalisé et il avait alors sans doute été contaminé.

Les précautions sanitaires

Cette épidémie se présente sous une forme très grave. Les deux premiers malades atteints de la maladie dans l'avant-dernière nuit. Elles ont été inhumées hier après-midi, conduites à leur dernière demeure par M. le Sous-Préfet, le Maire, les membres de la Commission administrative des pompes funèbres et leurs compagnes de la Congrégation.

Il n'existe pas à l'hôpital de Dunkerque de pavillon d'isolement

Quel qu'il en soit, elle aura servi à démontrer prématurément que Dunkerque, par son port, est plus que toute autre ville de la région, exposée à des épidémies que peuvent lui apporter les navires étrangers. Or, le Lazaret ne peut recevoir que les malades atteints de maladies dites exotiques. On ne s'explique pas que, dans ces conditions, la municipalité dunkerquoise n'ait pas prévu au nouvel hôpital en construction, de pavillons d'isolement pour les malades épidémiques non exotiques.

LES GREVES

A ROUBAIX
Les tisseurs de déchets
Nons-ouvriers de chez M. C. Noz et Cie, la jette suivante :
Nous soussignés, Ernest Favreux, Jean Corbin, Jules Rogier, René Corin, vons par l'annonce des journaux d'hier et d'aujourd'hui nous sommes réunis à la brasserie coopérative "La Confiance", rue du Moulin, 58, et nous avons décidé de nous mettre en grève.

LES GREVES

A ROUBAIX
Les tisseurs de déchets
Nons-ouvriers de chez M. C. Noz et Cie, la jette suivante :
Nous soussignés, Ernest Favreux, Jean Corbin, Jules Rogier, René Corin, vons par l'annonce des journaux d'hier et d'aujourd'hui nous sommes réunis à la brasserie coopérative "La Confiance", rue du Moulin, 58, et nous avons décidé de nous mettre en grève.

LES GREVES

A ROUBAIX
Les tisseurs de déchets
Nons-ouvriers de chez M. C. Noz et Cie, la jette suivante :
Nous soussignés, Ernest Favreux, Jean Corbin, Jules Rogier, René Corin, vons par l'annonce des journaux d'hier et d'aujourd'hui nous sommes réunis à la brasserie coopérative "La Confiance", rue du Moulin, 58, et nous avons décidé de nous mettre en grève.

LES GREVES

A ROUBAIX
Les tisseurs de déchets
Nons-ouvriers de chez M. C. Noz et Cie, la jette suivante :
Nous soussignés, Ernest Favreux, Jean Corbin, Jules Rogier, René Corin, vons par l'annonce des journaux d'hier et d'aujourd'hui nous sommes réunis à la brasserie coopérative "La Confiance", rue du Moulin, 58, et nous avons décidé de nous mettre en grève.

LA VARIOLE ARRIVE...

Huit cas - Trois décès - Le vapour contaminé - Malgré l'isolement des varioleux, l'épidémie gagne la ville - Un cas à proximité de la caserne du 110^e d'infanterie

Il y a trois semaines environ, au matin du vapour Mira, venant d'Oran, arrivait malade à Dunkerque et M. le docteur Duriau, directeur de la Santé, diagnostiquait la variole noire. Le vapour avait déjà déposé au cours de route un homme du bord tombé malade vraisemblablement de la même affection.

Les précautions ordinaires

Les prescriptions légales de l'organisation bien incomplète, trop souvent, de l'hygiène publique, exigent que le hôpital soit immédiatement dirigé vers les précautions ordinaires. Ainsi, dans la plupart des cas, par l'isolement du malade, par la désinfection de son mobilier, par la déclaration aux autorités municipales et préfectorales strictement obligatoires pour le médecin, la contagion se trouve arrêtée au point de départ.

Un mort

Le varicelleux lui amené à l'hôpital de Dunkerque et l'autorité militaire mit à la disposition de la Ville la Bastion 58, situé près de la gare et qui a été servi de pavillon d'isolement. On l'emmenait pour y recevoir le malade, lorsque celui-ci mourut.

Les progrès du fléau

Or, malgré la précaution prise dès l'arrivée du marin venu à l'hôpital, de vacciner tout le personnel, un infirmier et une religieuse furent, il y a huit jours, reconnus atteints de la terrible maladie; il y a trois jours, deux autres religieuses tombaient malades à leur tour. Le mal se déclarait chez un homme soigné dans le service des blessés.

Un cas en pleine ville

Evénement plus grave, un cas de varicelle fut constaté vendredi au-dehors de l'hôpital, sur un jeune homme de 18 ans, habitant cité Jean-Bart, au milieu d'un quartier très peuplé, à deux pas de la caserne du 110^e régiment d'infanterie. Ce jeune homme était allé il y a dix jours voir un parent hospitalisé et il avait alors sans doute été contaminé.

Les précautions sanitaires

Cette épidémie se présente sous une forme très grave. Les deux premiers malades atteints de la maladie dans l'avant-dernière nuit. Elles ont été inhumées hier après-midi, conduites à leur dernière demeure par M. le Sous-Préfet, le Maire, les membres de la Commission administrative des pompes funèbres et leurs compagnes de la Congrégation.

Il n'existe pas à l'hôpital de Dunkerque de pavillon d'isolement

Quel qu'il en soit, elle aura servi à démontrer prématurément que Dunkerque, par son port, est plus que toute autre ville de la région, exposée à des épidémies que peuvent lui apporter les navires étrangers. Or, le Lazaret ne peut recevoir que les malades atteints de maladies dites exotiques. On ne s'explique pas que, dans ces conditions, la municipalité dunkerquoise n'ait pas prévu au nouvel hôpital en construction, de pavillons d'isolement pour les malades épidémiques non exotiques.

LES GREVES

A ROUBAIX
Les tisseurs de déchets
Nons-ouvriers de chez M. C. Noz et Cie, la jette suivante :
Nous soussignés, Ernest Favreux, Jean Corbin, Jules Rogier, René Corin, vons par l'annonce des journaux d'hier et d'aujourd'hui nous sommes réunis à la brasserie coopérative "La Confiance", rue du Moulin, 58, et nous avons décidé de nous mettre en grève.

LES GREVES

A ROUBAIX
Les tisseurs de déchets
Nons-ouvriers de chez M. C. Noz et Cie, la jette suivante :
Nous soussignés, Ernest Favreux, Jean Corbin, Jules Rogier, René Corin, vons par l'annonce des journaux d'hier et d'aujourd'hui nous sommes réunis à la brasserie coopérative "La Confiance", rue du Moulin, 58, et nous avons décidé de nous mettre en grève.

LES GREVES

A ROUBAIX
Les tisseurs de déchets
Nons-ouvriers de chez M. C. Noz et Cie, la jette suivante :
Nous soussignés, Ernest Favreux, Jean Corbin, Jules Rogier, René Corin, vons par l'annonce des journaux d'hier et d'aujourd'hui nous sommes réunis à la brasserie coopérative "La Confiance", rue du Moulin, 58, et nous avons décidé de nous mettre en grève.

LES GREVES

A ROUBAIX
Les tisseurs de déchets
Nons-ouvriers de chez M. C. Noz et Cie, la jette suivante :
Nous soussignés, Ernest Favreux, Jean Corbin, Jules Rogier, René Corin, vons par l'annonce des journaux d'hier et d'aujourd'hui nous sommes réunis à la brasserie coopérative "La Confiance", rue du Moulin, 58, et nous avons décidé de nous mettre en grève.